

Un code de bonne conduite en préparation

La marseillaise 24/02/2002

Medcoop : 2002 sera chargée

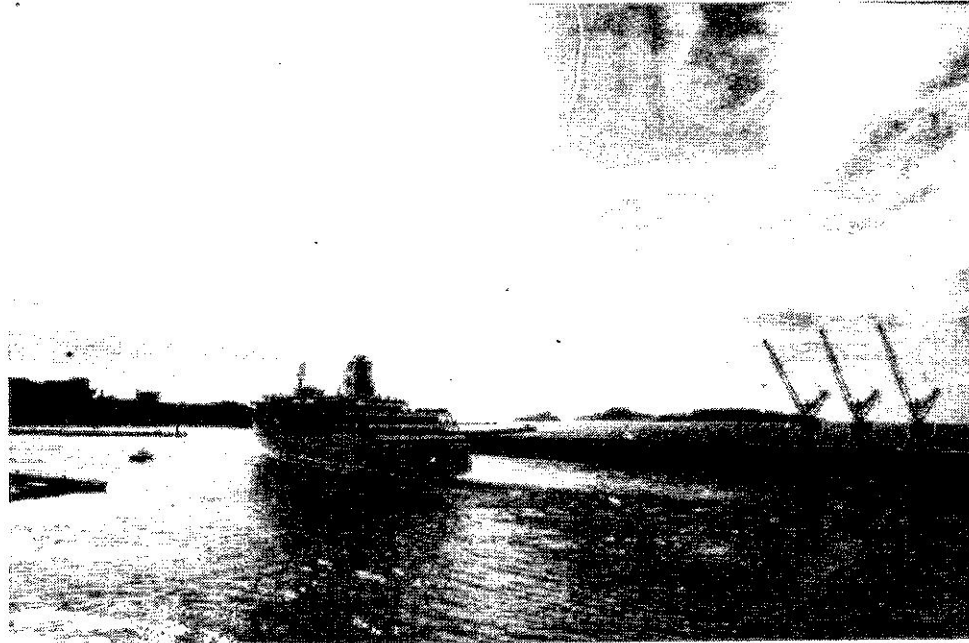
**Medcoop est un défri-
cheur. Dans le domai-
ne de la coopération
décentralisée, tout se
développe de jour en
jour. Si les acteurs
marseillais sont actifs
dans le domaine, ils pê-
chent un peu sur le vo-
let information et dif-
fusion des actions.
Medcoop tente d'ap-
porter des solutions.**

« **E**N tant que tête de
réseau, nous de-
vons jouer un rôle
d'interface avec les collecti-
vités locales, domaine où
nous progressons, faire en
sorte que des actions puissent
se mener collectivement ou
individuellement dans les
meilleures conditions, cen-
traliser et assurer la meilleu-
re circulation possible de
l'information sur les diffé-
rentes actions menées dans le
cadre de la coopération dé-
centralisée » : Kader Bekkar

est permanent au réseau
Medcoop.

Après des premières as-
sises organisées en novembre
dernier au Conseil régional
sur les « partenaires de terrain
de la coopération décentrali-
sée » - « un succès, nul
n'avait imaginé que 300 per-
sonnes seraient au rendez-
vous et que les partenaires du
Sud prendrait autant la pa-
role » - l'année 2002 s'an-
nonce chargée.

Premier travail : élaborer le
code de bonne conduite des
acteurs concernés. « Si l'on
veut que la coopération en
Méditerranée se développe,
les acteurs doivent apprendre
à travailler ensemble dans la
transparence et l'efficacité »
introduit Kader Bekkar avant
de développer « l'ouverture
des marchés à horizon 2010
va poser de nombreux pro-
blèmes d'adaptation et de
concurrence. La société civile
a, ici, un rôle à jouer. Mais
il faut rester vigilant car le
fait que les opérations soient
souvent financées par les
pays du Nord peut entraîner



Pour Medcoop, la coopération décentralisée en Méditerranée n'a pas encore atteint son rythme de croisière (Photo : Migné MARIOTTI)

une confusion des rôles ». Préparé dès aujourd'hui, le code sera au menu des débats des prochaines assises.

Concernant la circulation de l'information, Medcoop

entend, adapter sa politique d'adhésion aux moyens des associations pour mieux répondre aux nombreuses demandes émanant de petites structures*. Le réseau va en-

suite étoffer sa lettre bimensuelle et étendre sa diffusion (actuellement de 600 à 800 exemplaires sont mis en circulation dans 8 pays méditerranéens). Enfin, Medcoop

va distribuer le « Répertoire sur les acteurs de la coopération en Méditerranée » réalisé sur une commande du Conseil général. Edité en novembre, le précieux outil connaît sa seconde impression, la première fournie ayant été épuisée... en moins de trois mois.

« Ce n'est qu'en nous structurant que nous pourrions exercer de la vigilance face aux engagements politiques et exercer des pressions auprès de nos élus pour qu'ils interviennent à Bruxelles qui néglige totalement les acteurs de la coopération décentralisée » estime Kader Bekkar. Une structuration qui passe effectivement par une meilleure connaissance du réseau existant.

Angélique SCHALLER

* Actuellement, l'adhésion est de 5000 francs par an.
7, rue des Abeilles (1er).
T : 04.91.05.98.92.
www.medcoop.com